BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES

L. VIOLET, - THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux blocs du Canal, 2ème District.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 — RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4368.

The New Freedom

(LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis

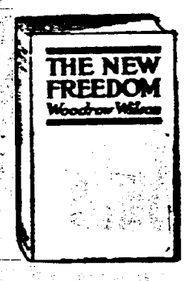

Ce livre vous apprendra à connaître l'homme vrai qu'est votre Président

3ème Grande Edition, Net $1.00

EN VENTE CHEZ

Adrien Rémond

232 RUE BOURBON 232

EN VILLE

Doubleday, Page & Co.,

GARDEN CITY, N. Y.

CHARBONS

PITTSBURG
ANTHRACITE
ALABAMA
QUALITÉ QUEEN

COKE POUR GAZ ET FONDERIE

W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126

SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, (expédié Franco) 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street — NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

3-in-One OILS ANYTHING
CLEANS, POLISHES EVERYTHING
PREVENTS RUST EVERYWHERE

Le "3-in-One" est depuis 18 ans le lubrifiant par excellence du foyer et du bureau, le lubrifiant le plus demandé. Le "3-in-One" est assez léger pour huiler une montre, assez consistant pour graisser une tondeuse à gazon. Sur un linge doux, il devient un *poissoir à meubles* parfait et appliqué sur un mètre de linge noir à beurre, il fournit le plus commode et le moins couteux, des *chiffons à épousseter sans poussière.*

Le "3-in-One" empêche absolument les métaux de se rouiller ou de ternir, dans n'importe quel climat, à l'intérieur ou à l'extérieur. "3-IN-ONE" GRATIS. Demandez de suite notre grande bouteille échantillon et le dictionnaire des différents usages, *tous deux fournis gratuitement.* Le "3-in-One" se vend partout en bouteilles de trois grandeurs: 1 once, 10c.—3 onces, 25c.—8 onces (demi-pinte), 50c., et dans notre nouvelle burette brevetée très commode de 3½ onces, 25c.

3-IN-ONE OIL COMPANY
42DA Broadway — New York

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE

L'Abeille Bourdonne Constamment

¶ Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.

¶ Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.

¶ Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

CHEMINS DE FER.

EXCURSIONS

— VIA —

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE ET MERCREDI.

ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET Ramsay, Covington, Claiborne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygeia, Bonfouca.

$1.00

Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pfiazheim

$1.25

Dimanche Seulement.

Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Talisheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiare.

$1.25

Prix réduits également de Columbia, Ligne Principale et Sud; Tylertown et Stations sur Bogue Chitto et Embranchements de Shore Line à la Nouvelle-Orleans.

HORAIRE.

De la Nouvelle-Orléans.
Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale..8:05 p. m.
A la Nouvelle-Orléans.
Arrive Terminal Station.....10:05 a. m.
Quitte Terminal Station..... 6:00 p. m.
Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"
Bureau des Billets,
211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.
PHONE MAIN 2930.

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

*LA SAVOIE, 22 avril.
*LA PROVENCE, 29 avril.
†FRANCE (neuf), 6 mai.
*LA LORRAINE, 13 mai.
*LA PROVENCE, 20 mai.
†FRANCE (neuf), 27 mai.

Départs spéciaux de New-York du Samedi.

*NIAGARA, 18 avril.
†ROCHAMBEAU, 25 avril.
*CHICAGO, 9 mai.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havana-Canaries-Corunna-Havre

S. S. VIRGINIE, 25 AVRIL.

Passage de cabine.....$80.00
Passage d'entrepont.....$30.50

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud.
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
1ermars—1s"

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew M. Edwards vs. Crystal Lumber Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,406 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par la Canal Bank & Trust Co., receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
avril 14 18 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Virginia Lloyd, veuve en premier mariage de Samuel Washington, et épouse en second mariage d'Henri Selden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,754 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Rickert, Jr., executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. S. OUTLAW, JAMES E. ZUNTS, Avocats.
avril 14 18 23

Succession de Frank Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,150 — Division A — Attendu que Jeanne Vandenberghen, veuve de Frank Taylor, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Frank Taylor, décédé, ipiestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
avril 14 18 23

Succession de Josephine M. Asbury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,066 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mathew H. Asbury, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. C. HENRIQUES, Avocat.
avril 14 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bemis Bro. Bag Co. vs. Standard Guano & Chemical Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,083 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième tableau trimestriel présenté par William W. Bouden, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
avril 7 11 16

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Brogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division C — No. 107,133 — Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et le dit ordre daté et signé le 8 avril 1914 et addressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirais en vente à l'encan le VENDREDI, 24 avril 1914, sur les lieux No. 2332 rue Chestnut, coin Troisième, à 11 heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire enregistré dans cette cour.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Encanteur, 820 Rue Commune.
avril 12 19 24

ALLEMAGNE

Russie et Allemagne.

Le Journal des Débats:

Sous ce titre, la Gazette de Cologne a publié lundi une correspondance de Pétersbourg qui remplit presque toute la première page de son édition de midi. Cet article, car sous forme de correspondance il s'agit d'un exposé détaillé des relations russo-allemandes, est actuellement l'objet des commentaires de la presse d'outre-Rhin. Les journaux nationalistes, dont la plupart sont entre les mains des grandes sociétés métallurgiques et industrielles intéressés aux armements, renchérissent sur leur confrère de Cologne. Les organes plus indépendants sont plus réservés. Mais, tout en disant ne point partager le pessimisme de la Gazette de Cologne, ils déclarent qu'il convient de prendre ses avertissements en sérieuse considération. Ils ont raison. Malgré les affirmations contraires, un article de cette envergure et de ce ton n'est point le fait d'un correspondant trop hardi. Il a été certainement inspiré par l'ambassade d'Allemagne à Pétersbourg et connu de la Wilhelmstrasse. Sans engager de responsabilité, on veut ainsi faire entendre certaine cloche.

Le copieux article de la Gazette de Cologne peut se résumer en peu de phrases: Les relations de la Russie avec l'Allemagne ne sont pas ce qu'elles devraient être, ce qu'elles étaient lorsque la volonté du tsar était l'Allemagne; elle oublie les services que celle-ci lui a rendus, notamment lors de la guerre de Mandchourie. Elle observe actuellement une attitude en apparence pacifique, mais c'est uniquement parce qu'elle ne se croit pas prête pour la guerre. Si les troupes du général Rennekampf commandant en chef à Vilna, n'ont pas envahi et pillé les riches territoires allemands au printemps de 1913, c'est qu'elles ne possédaient point la grosse artillerie nécessaire pour démolir les forts d'arrêt de la Prusse orientale. Mais la Russie arme; elle fond des canons et augmente ses effectifs. In 1917, sa réorganisation militaire sera terminée et ses parcs d'artillerie seront au complet. Alors l'Allemagne courra un grand danger. Tous ces armements sont dirigés contre elle et l'opinion russe n'empêchera point la guerre, car les Russes qui vont étudier en Allemagne en reviennent gonflés de haine contre le Deutchtum. Les sentiments personnels du tsar sont peut-être bienveillants, mais ceux de ses ministres sont malveillants. M. Sazanof se comporte en élève de M. Delcassé et en courtisan de M. Poincaré. "Cette conduite de la politique officielle russe doit détruire une bonne fois la légende de l'amitié historique russo-allemande."

Telle est la conclusion de cet interminable mémoire. L'auteur n'en dit pas davantage. Mais il désire évidemment que le lecteur aille plus loin que lui et s'écrie: "Les intérêts vitaux de l'Allemagne lui commandent de ne pas attendre 1917 pour sommer le tsar de se prononcer pour ou contre elle." "L'alliance avec la France est et reste l'obstacle qui empêche la politique officielle de la Russie d'avoir avec l'Allemagne des relations bonnes sans réserve ("rückhaltlos gute Beziehungen"). Ainsi s'exprime l'auteur. Il suggère donc qu'il faut renverser l'alliance franco-russe. Sous une forme correcte, tout son factum a l'allure comminatoire. Pourquoi le publie-t-on maintenant ? Sans hésitation possible, il faut en chercher la raison dans les récents événements de Pétersbourg. La coterie allemande de Pétersbourg a travaillé de toute son influence à la chute passant à Berlin pour trop fidèle à l'Alliance française. M. Kodovtzof tombé, elle a cru que la politique allemande bénéficierait du changement. Elle cacha si peu ses espérances et sa joie qu'elle annonça de tous côtés la prochaine retraite de M. Sazonof: une ère nouvelle allait s'ouvrir. Mais ce fut la journée des dupes. Pour des raisons intérieures, l'empereur Nicolas crut devoir se priver des services de son premier ministre. Seulement il n'entendait rien changer à sa politique extérieure, ni ralentir d'une minute la réorganisation de ses forces de terre et de mer. Le remaniement ministériel devait avoir pour unique objet la meilleure utilisation des ressources nationales dans un intérêt national.

Il faudrait rappeler et analyser toute l'histoire des relations russo-allemandes des trente dernières années pour faire bien comprendre l'étendue de la déception de la coterie allemande de Pétersbourg et des cercles voisins. Ces personnages sont, à Pétersbourg, les plus entêtés défenseurs de l'autocratie illimitée. Ils se doutent bien que le peuple russe ne peut pas admettre indéfiniment la subordination de la politique russe aux combinaisons berlinoises. Alors, ils cherchent à opposer le tsar à son peuple. Ils préconisent le retour à l'absolutisme pur et simple, comme le seul moyen de maintenir la dynastie. Ils poussent à l'oppression des Polonais et des allogènes afin que les "Mussdeutsche," les Allemands par contrainte, trouvent par comparaison leur condition encore préférable à celle de leurs conationaux soumis à la Russie. Enfin ils représentent la France comme le foyer des institutions et des mœurs les plus subversives. A de certains moments, par exemple lorsque nos hommes politiques offrent en spectacle à l'Europe leur ignorance ou leurs défaillances, ces insinuations trouvent de l'écho. Heureusement le tsar et ses ministres ne s'en émeuvent point. Ils connaissent les raisons profondes des choses. Ils savent que l'Allemagne a favorisé la campagne de Mandchourie afin d'avoir les mains libres en Europe pour établir son hégémonie. Ils devinent qu'on les engage à se tourner de plus en plus vers l'Extrême-Orient afin que d'autres manœuvrent plus facilement en Orient. Ils ont éprouvé la fidélité de la France et ils se souviennent qu'elle chasse, quand il le faut, les ministres enclins aux défaillances. Les articles comme celui de la "Gazette de Cologne" ne changeront pas la politique russe.

TURQUIE

Réforme Constitutionnelle Turque.

Correspondance Spéciale de l'Abeille.

Constantinople, 13 avril. — Le prochain Parlement ottoman, d'après les décisions du Comité "Union et Progrès", s'occuperait dès son ouverture, d'apporter certains amendements à la charte constitutionnelle, du vote du budget et des lois provisoires sanctionnées par iradé pendant les deux dernières années.

Les Grecs assassinent un mufti.

Constantinople, 13 avril. — Le "Jeune Turc" apprend que le mufti de l'ilet de Cos a été assassiné par les Grecs. On craint que cet assassinat n'ait des suites graves.

Un agent de la banque Perier arrêté.

Constantinople, 13 avril. — Le représentant de la Banque Parisienne Perier, M. Ankomadis, qui avait été arrêté sous l'inculpation d'avoir prétendu qu'il avait donné un pot de vin à des fonctionnaires turcs a été remis en liberté provisoire.

La dette Turque.

Constantinople, 13 avril. — On vient d'établir que la dette Flottante de la Turquie se monte à un milliard cent cinquante millions de francs.

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille"

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

C DRES CENDRES

A vendre en n'importe quelle quantité. Spécialité de wagons complets

THOMAS M. JOHNSTON,

1925 RUE ANNONCIATION

Téléphone Jackson 1445

Terrains mis à niveau. Tombereaux à louer
28oct—1 an

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante continuée par le Shérif Civil du contenu entier du magasin bien connu

UTER ART EMPORIUM

Occupant la bâtisse à quatre étage portant les numéros municipaux

233-335 Rue Royale

Consistant en un grand et très assorti stock de tableaux, peintures à l'huile, aquarelles, chromos, gravures, mirroirs, glaces, cadres et baguettes pour encadrements, stores, meubles de fantaisie, bibelots en bronze, biscuits, terre glaise et porcelaines, bric à brac, matériel pour artistes, et autres articles de même genre trop nombreux pour être décrits, Aussi comptoirs, vitrines, piedestaux, etc, meubles de bureau, accessoires, divers etc. dans l'affaire de

Edward Uter vs. Oscar Uter, et als, No. 99312
Mlle Marie Clémentine Uter vs Oscar Uter, No. 99313.
Mlle Philomène Stella Uter vs. Oscar Uter, No. 107914.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — En vertu de trois writs de Fieri Facias, qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à vendre à l'encan dans le local ci-dessous désigné, le MARDI, 14 avril 1914, à midi 30 de l'après midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Dans le local Nos. 233 et 335 rue Royale.

Le contenu entier stock et accessoires, etc., dans le dit local connu comme

UTER'S ART EMPORIUM

suivant inventaire enregistré.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
W. J. WAGUESPACK, avocat pour Edward Uter.
OSCAR SCHREIBER, avocat pour les demandeurs.
mars 27-28—avril 1 7 8 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Kingsbury, de valeur.

Cable Piano Company vs. Charles Feahney, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,779 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui ma été adressé par l'honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, le SAMEDI, 25 avril 1914, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

En mon magasin, Nos. 508-512 rue Chartres.

Un piano Kingsbury, style T, en acajou.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TEISSIER & TEISSIER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 14 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des meubles à demeure fixe, etc., d'un cabaret et d'une épicerie. Aussi une table de billiard poule.

Evansville Brewing Association vs. Ferdinand Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,311 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par le consentement des personnes intéressées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans le local ci-après désigné, le MARDI, 14 avril 1914, à 10 heures 30 a. m., la propriété suivante décrite, à savoir:

Dans le local rue des Champs-Elysées, encoignure Miro, le contenu entier, les meubles, les marchandises, etc., de l'épicerie et du cabaret, sur les dits lieux, selon l'inventaire au dossier; aussi une table de billiard poule.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS. — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JNO. V. McCLOSKEY,
Avocat pour la demanderesse.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du troisième district, portant le numéro municipal 2211 rue des Français entre les rues Tonti et Miro.

Dixie Homestead Association vs. Mme Adèle A. Andrews Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107566 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville le JEUDI, 16 Avril, 1914, à Midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle ou pièce de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon. Située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, des Français, Force, actuellement Tonti, et Liberal, actuellement Miro, et mesurant trente pieds de face à la dite rue des Français, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et comprenant la moitié longitudinale la plus proche de la rue Liberal, actuellement Miro, et désigné par le numéro douze de l'ilet numéro quatre-vingt-cinq, sur un plan du dit ilet joint à un acte passé devant C. Pollock, ancien notaire, en cette ville le 18 Juin, 1890 et aussi désigné par le même numéro sur un plan ou croquis de voyer dressé par A. D'Hennecourt en date du 9 Octobre 1867, et joint pour référence à un acte passé devant James Graham, ancien notaire le 10 Octobre 1890.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEO. MONTGOMERY, Avocat pour la demanderesse.
mars 13-14-27 Avril 3-10-15-16